

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - EXPERTISE : NOMINATIONS EXPERTS PONCTUELS

PUBLIÉ LE 03/07/2024

## Décision n° 2024-253 du 03/07/2024 - Désignation d'un expert externe ponctuel à l'ANSM (DURANTEAU Lise)

## Le Directeur du GIS-EPI-PHARE;

**Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14;

## Décide

**Article 1**<sup>er</sup> : Mme DURANTEAU Lise est désignée expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2026.

**Article 2** : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 03/07/2024

Pr Mahmoud ZUREIK Directeur GIS EPI-PHARE Epidémiologie des produits de santé ANSM -CNAM